

**PROJET LIFE DE RESTAURATION
DES TOURBIÈRES ET DES MILIEUX HUMIDES
DU PLATEAU DE SAINT-HUBERT**

[2003 – 2007]



INTRO

Le massif forestier de Saint-Hubert et la forêt de Freyr occupent une place centrale en Ardenne. Riche de son patrimoine et de son histoire intimement liés aux forêts et au Cerf, cette région a vu se développer, aux cours des vingt dernières années, toute une série d'initiatives et de projets au sein desquels le LIFE-Tourbières est venu s'inscrire très naturellement.

L'UGCSH (Unité de Gestion Cynégétique du massif forestier de Saint-Hubert), porteuse du projet, a été créée au printemps de 1985 dans une volonté affichée des chasseurs de travailler en commun à une gestion plus harmonieuse de la grande faune. Le territoire emblématique des Chasses de la Couronne y jouera un rôle primordial de lieu de rencontres des intérêts sylvicoles, cynégétiques et d'ouverture de la forêt au public.

Forts de cette élan, d'autres projets virent le jour comme la création d'un Centre Régional d'initiation à l'Environnement (CRIE) au Fourneau St-Michel mais aussi la mise en place d'une structure unique à ce jour en Région wallonne : un projet de gestion intégrée du massif (PGISH).

Réunir les partenaires, confronter les points de vue, trouver des pistes de gestion respectueuse des équilibres et des différents acteurs deviennent peu à peu sur cette partie de l'Ardenne une manière de gérer.

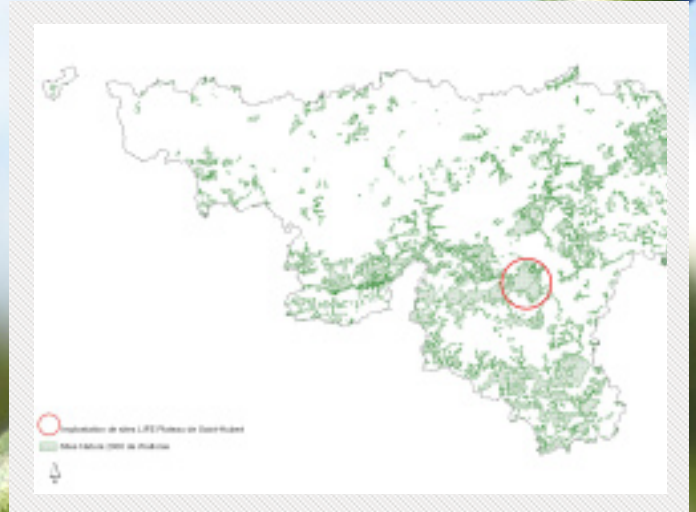
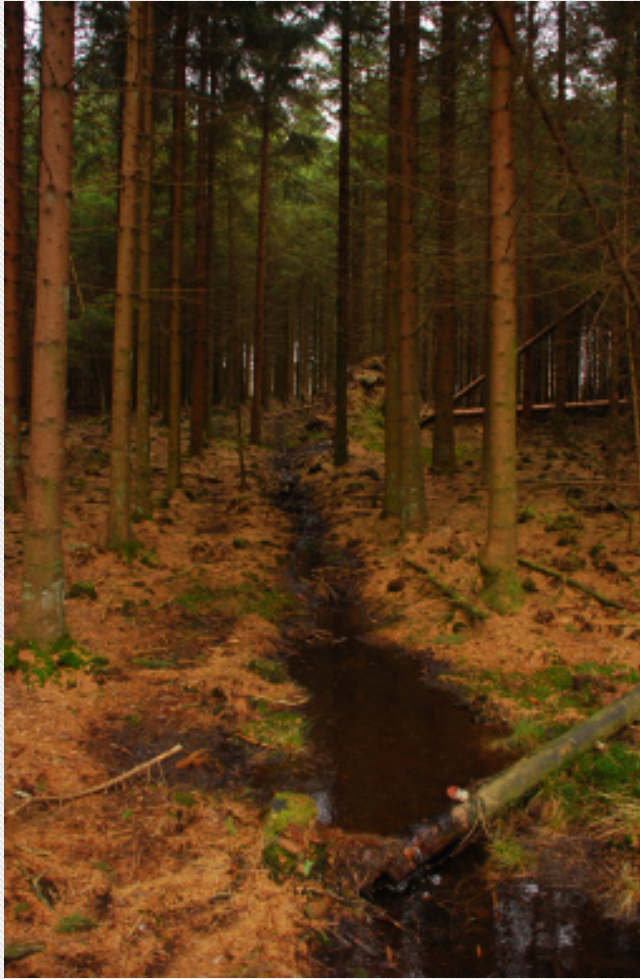
Le LIFE a trouvé là un terreau idéal pour naître et prospérer.

Ce résumé des actions menées entre 2003 et 2007 se veut dès lors également être un remerciement vif aux très nombreux partenaires sans lesquels un tel projet ne peut être mené à bien avec efficacité.

Le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (CRNFB) de la Région wallonne qui a rédigé ce projet de restauration des tourbières et assisté l'équipe dans la mise en place des indicateurs scientifiques de suivi, les très nombreux acteurs locaux : les territoires de l'UGCSH; les mandataires communaux et leurs services administratifs; les propriétaires privés et leurs gardes; les gestionnaires, dont le personnel de la Division de la Nature et des Forêts (DNF) des cantonnements de Nassogne et de Saint-Hubert, de la Direction de Marche ou des services centraux qui ont été au front pour nous aider à mener à bien un vaste projet forestier sur un délai court; les administrations de la DGRNE, de la DGATLP, de la DGA; les contacts au niveau de la Commission européenne ou des bureaux d'Ecosystems et d'Astrale pour le suivi du projet et les conseils avisés; les très nombreux entrepreneurs qui se sont succédé, avec soin et parfois obstination, durant quatre saisons sur nos chantiers de déboisement, de restauration hydrique ou de construction de bergerie; les bénévoles qui ont effectué des travaux ou participé aux relevés des indicateurs de suivi; le personnel du CRIE qui a organisé des animations relatives aux tourbières; l'équipe du PGISH qui a inscrit le projet LIFE dans sa démarche de gestion participative; le berger qui a exploré les solutions de pâturage des landes; les divers syndicats d'initiative et maisons du tourisme qui ont intégré la présence du LIFE dans leur dynamique touristique; les artisans qui ont mis en valeur le LIFE au travers de documentaire vidéo, de brochures, de panneaux didactiques; les nombreux stagiaires et mémorants qui ont assisté l'équipe; le personnel des autres projets LIFE actifs en Région wallonne pour les échanges d'expériences.

La réussite du LIFE est leur réussite commune.

L'équipe du LIFE-Tourbières.



Localisation:

Plateau de saint-Hubert, province de Luxembourg, Région wallonne, Belgique.

Sites Natura 2000 concernés : Haute Wamme-Masblette (BE34029) Forêt de Freyr (BE34030).

Dates:

2003 – 2007.

But:

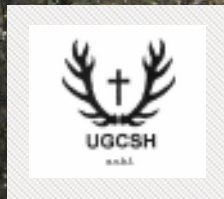
Restauration des tourbières et des milieux humides.

Le projet s'étend sur une zone de travail potentiel de 842 hectares, appartenant à des propriétaires très différents : la Région wallonne (20%), 9 communes différentes (63 %) et une quinzaine de propriétaires privés (17 %).

La plupart de ces zones ont été enrésinées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et la biodiversité caractéristique des habitats tourbeux y a, par conséquent, fortement régressé.

Le projet LIFE s'est assigné plusieurs grands objectifs :

- sur 300 ha minimum, convaincre les propriétaires d'abandonner la sylviculture résineuse et de doter ces zones d'un statut durable de conservation de la nature.
- sur 150 ha minimum, restaurer les habitats par l'abattage des résineux et le bouchage du réseau de drainage, la création de digues et de mares
- sur 100 ha minimum, maintenir les milieux ouverts grâce à un pâturage ovin (400 moutons) (construction d'une bergerie, de deux enclos fixes et gestion par clôtures mobiles)
- sensibiliser les propriétaires au fait que la production sur ce type de sols est non rentable alors que le développement de la nature est une meilleure orientation de gestion avec des intérêts indirects (ressources en eau, valeur paysagère, tourisme, équilibre faune – flore)
- intégrer la conservation de la nature dans une forêt à vocations multiples : production, chasse, tourisme, pédagogie, ...



Le projet LIFE Tourbières est géré par une association de chasseurs (UGCSh) regroupés depuis 1985 en Conseil cynégétique sur le plateau de Saint-Hubert. Le territoire de ce Conseil couvre 55.000 hectares de forêts et regroupe plus de 140 territoires de chasse.

Il peut sembler étonnant de voir le milieu de la chasse s'intéresser à un projet de restauration d'habitats naturels, projets généralement réservés aux associations environnementales.

Pourtant, les intérêts de la conservation de la nature peuvent rejoindre ceux de la chasse.

En termes d'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Comme beaucoup de massifs forestiers wallons et européens, le plateau de Saint-Hubert est confronté à des problèmes de régénération et de diversification des essences forestières. La grande faune (cerfs, chevreuils et sangliers) est souvent jugée responsable de cet appauvrissement forestier. Mais l'absence de larges zones ouvertes en forêt qui puissent lui offrir une nourriture variée joue également un rôle dans ce déséquilibre. Les zones restaurées par le projet LIFE offrent une alimentation naturelle (herbacée et ligneuse), bien répartie sur l'ensemble du massif.

En termes de quiétude de la faune et d'opportunité touristique.

La grande faune a besoin de quiétude pour se nourrir, se reproduire et élever ses jeunes.

La vocation touristique importante du massif forestier peut contrarier ce besoin de quiétude.

Des aires de vision sont créées en bordure des zones ouvertes par le LIFE. Cette offre d'accueil pour le public doit être doublée de la création de zones de quiétude réservées à la faune. Le grand public peut alors observer les animaux évoluant en toute tranquillité. Le secteur touristique local peut miser sur cette nouvelle dimension pour accroître l'attractivité de la région.

Au niveau européen, la philosophie de Natura 2000 est d'assurer la protection des habitats naturels et des espèces tout en poursuivant les activités humaines, dont la chasse. Pourtant des tensions et incompréhensions entre les différents usagers du milieu naturel naissent autour de Natura 2000. Dans certaines régions européennes, ces oppositions sont parfois très tendues. L'exemple concret de la réalisation d'un projet LIFE piloté par une association de chasseurs peut donc démontrer que la cohabitation des différents usagers est non seulement possible mais peut s'avérer profitable à tous.



Les zones prioritaires de travail définies au dépôt du projet étaient les reliquats de tourbières, de landes tourbeuses ou d'autres milieux humides (bas-marais, boulaie tourbeuse etc.). La cartographie était donc strictement écologique. Mais l'histoire du massif de Saint-Hubert ne s'est pas basée sur l'écologie. Les propriétaires concernés par le LIFE sont donc très variés : trois forêts domaniales (Saint-Michel, Freyr et Hazeilles), propriétés de la Région wallonne côtoient des forêts de 4 communes riveraines du massif (Nassogne, Sainte-Ode, Saint-Hubert et Tenneville). Le massif comporte aussi des parties de forêts propriétés de 5 communes, distantes des sites sur lesquels le LIFE est intervenu (Bastogne, Bertogne, La Roche-en-Ardenne, Libramont et Vaux sur Sure). Enfin, des parties significatives des sites du LIFE se trouvent sur une quinzaine de propriétés privées de tailles très variables.

La première phase du LIFE a donc été très largement consacrée à un processus d'information et de négociations avec ces différents types de propriétaires et gestionnaires.

Réunions avec les Collèges échevinaux et les Conseils communaux, visites de terrains avec les agents de la Division de la Nature et des Forêts, négociations avec les titulaires des droits de chasse sont autant d'étapes qui ont précédé la décision relative aux zones qui pourraient finalement voir la sylviculture résineuse abandonnée et bénéficier des travaux de restauration.

Si les propriétaires ont souvent compris le peu de rendement sylvicole que ce type de sols pouvait leur offrir, ils ont également été sensibles à l'impact positif du LIFE sur la gestion de l'eau, la valeur paysagère et touristique ou l'amélioration de l'habitat pour la grande faune.

La plupart des propriétaires privés, eux, étant également chasseurs ou amateurs de grande faune ont trouvé un intérêt à intégrer une partie de leur propriété au processus de restauration d'habitats ouverts.

Au total ce sont 677 hectares qui ont été obtenus suite à cette phase de négociation.



La plupart des sites restaurés par le LIFE étaient occupés par des épicéas, à divers stades de développement.

A chacun de ces stades a correspondu un type de travail particulier d'élimination des résineux.

Abattage :

Les peuplements d'épicéas à abattre avaient, pour la plupart d'entre eux, plus de 40 ans. Ils ont été mis en vente et abattus sur lit de branches. Cette technique garantit les chances de restauration future des habitats naturels, sur ces sols très fragiles. Elle est également nécessaire pour faciliter l'exploitation et éviter que les engins ne s'embourbent.

Bois énergie :

Quelques peuplements plus jeunes ont été exploités comme « bois-énergie » pour la fabrication de plaquettes, matériau qui sera valorisé dans une chaudière publique à Tenneville, une des communes concernées par le projet LIFE. Il va fournir deux années complètes de combustibles pour la commune.

Broyage :

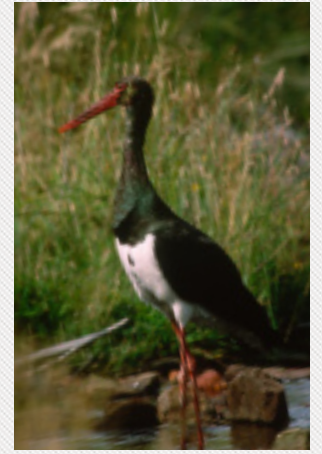
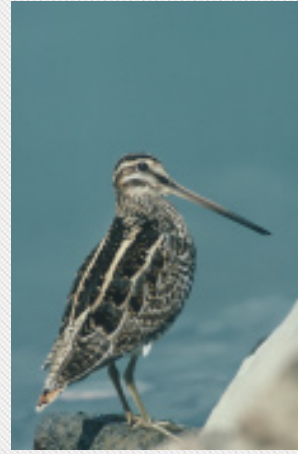
Enfin, de larges surfaces étaient occupées par des semis naturels d'épicéas résultant des tempêtes du début des années nonante. Le broyage de ces épicéas s'est effectué à l'aide de broyeurs sur tracteur chenillé ou à bout de bras de pelle mécanique. Un travail manuel s'est avéré nécessaire sur les sols trop fragiles.

Travaux divers :

Certains sites semi naturels ont également nécessité des travaux très délicats d'enlèvement de grands épicéas isolés, de suppression des bouquets de saules ou de dégagement de bouleaux.

On a eu recours au débardage au cheval de trait ou au câblage pour limiter au maximum l'impact du débardage sur les sols.

Cette phase s'est clôturée par la remise en état des sols après exploitation. Mise en andains des rémanents ou des broyats, étrépage (enlèvement de la couche superficielle du sol) de parties de sites pour dynamiser la banque de graines ont ainsi précédé la phase suivante de la restauration qui concerne le volet hydrique.



Une fois les sites débarrassés des peuplements ou des régénérations d'épicéas, le travail de restauration hydrique a pu être entamé.

La présence d'eau en quantité et en permanence est primordiale pour le maintien des milieux tourbeux et les landes humides.

Elle favorise le développement de différentes plantes (sphaignes, linaigrettes, ...) nécessaires à la formation de la tourbe.

Cette phase du projet LIFE consistait donc à boucher tout le réseau de drainage des anciennes plantations résineuses. A titre d'exemple suffisamment illustratif, les parcelles au drainage le plus conséquent comptaient jusqu'à 1250 mètres courants de drains à l'hectare ! Là où anciennement on faisait tout pour évacuer l'eau au plus vite, le LIFE va tout faire pour la retenir.

Boucher les drains, construire des digues minérales, récupérer l'eau des peuplements voisins, ralentir son écoulement, creuser des mares : autant de travaux qui ont permis de rendre aux habitats restaurés leur caractère très humide de fagnes.

Les objectifs à atteindre, initialement prévus au projet, ont été assez largement dépassés. Le projet LIFE a pu ainsi neutraliser plus de 80 kilomètres de drains. Au total, 24 grandes mares ont été creusées. Plus de 2600 petites mares résultant du bouchage des drains ou de la création de digues minérales s'ajoutent à ce réseau de points d'eau. Plus de 15 kilomètres de digues minérales ont été construites.

Le résultat de cette action hydrique sur la biodiversité est particulièrement spectaculaire spécialement au niveau des observations de libellules, des amphibiens ou de l'avifaune (bécassine des marais, chevalier cul-blanc, faucon hobereau, cigogne noire, ...).

Vues du ciel, l'eau apparaît à nouveau présente partout.







Après l'abattage des épicéas, certaines parties de sites ont été étrépillées. Ce décapage superficiel permet ainsi aux graines en dormance sous le sol, parfois depuis de très nombreuses décennies, de se réveiller au contact de la lumière et de la chaleur et de germer.

Pour favoriser la recolonisation végétale des habitats remis sous eau, des semis de sphaignes et des plantations de linaigrettes ont également été réalisés. La recolonisation des zones mises à nu ou des petites mares, tant par la sphaigne que par la linaigrette, s'est avérée extraordinairement efficace.

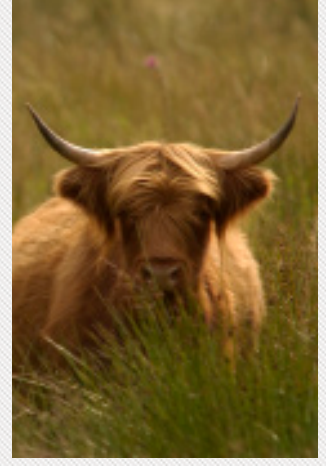
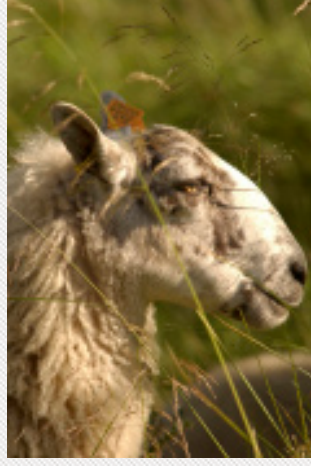
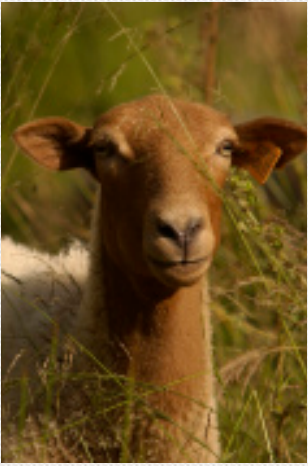
Profitant des grandes surfaces obtenues lors de la phase de négociation, il a été décidé de recréer des habitats feuillus, essentiellement sur argiles blanches et sur sols paratourbeux : boulaies sur tourbe (91D0*), les boulaies chênaies (9190) et les aulnaies rivulaires (91EO*) avec tout le cortège arbustif qui les compose naturellement.

De larges zones de feuillus divers vont ainsi pouvoir reprendre leur place naturelle sur un massif trop largement dominé par le hêtre et l'épicéa. Ils vont également créer un effet de lisière, zone intermédiaire très intéressante en terme de biodiversité entre les hauts peuplements (pessières et hêtraies) et les zones ouvertes nouvellement créées par le LIFE. . Enfin, le retour de ces essences feuillues diverses sur le plateau devrait jouer un rôle important pour la faune en lui offrant une nourriture ligneuse abondante, diversifiée et bien répartie sur le massif. Elles devraient en cela concourir à la réduction du déséquilibre entre la présence de la grande faune et un milieu, jusqu'ici, peu accueillant.

Des semis de bouleau pubescent (*Betula pendula*), de bouleau verruqueux (*Betula verrucosa*) et de sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) ont été réalisés sur une surface totale de 55 hectares. Du saule (*Salix aurita*) a également été reproduit au départ de plus de 15.000 boutures.

Plus de 2000 plants de chênes ont également été installés.

La croissance des essences les plus sensibles (chêne, sorbier et bouleau pubescent) a été garantie par la mise en place de clôtures de protection contre la grande faune, clôtures érigées par le LIFE et les titulaires locaux de droit de chasse. La surface ainsi temporairement sous clôture couvre 33 hectares.



La volonté de maintenir durablement ouvertes certaines zones du LIFE et d'y favoriser au maximum la biodiversité typique des landes humides mais aussi des landes sèches est réalisée grâce à une gestion par pâturage (essentiellement ovin mais aussi bovin) et par fauchage. Ce sont plus de 100 hectares qui sont ainsi gérés par pâturage.

Dans le cadre du projet, une bergerie a été construite qui puisse accueillir 400 moutons. Trois races ont été choisies pour leur rusticité : des Mules (en provenance d'Ecosse), des roux ardennais (race locale) et des Heidschnucken (ou moutons des bruyères, d'origine allemande). Des races de vaches rustiques (Galloway) gèrent également plusieurs sites du projet LIFE.

Du bétail en forêt ? La présence de moutons ou de vaches en forêt peut surprendre et pourtant ... La plupart des sites gérés par le projet LIFE-Tourbières ont seulement été boisés pendant la première moitié du XX^e siècle. Avant ces plantations, les villageois confiaient leurs chèvres et leurs moutons à des bergers qui les surveillaient sur ces grandes landes. C'est ce pâturage historique qui a contribué au maintien de ces landes accueillant plantes, papillons des milieux humides et oiseaux typiques des milieux ouverts.

Moutons et faune sauvage ? De mai à octobre, les moutons vivent sur le territoire de la grande faune (cerf, chevreuil, sanglier). Par leur pâturage, les moutons rajeunissent sans cesse la végétation. Une herbe jeune réapparaît en fin de saison, dès le départ du troupeau. Cerfs et chevreuils profitent de cette nourriture riche avant l'arrivée de l'hiver. Les fagnes ouvertes par le projet LIFE peuvent dès lors jouer ce rôle de gagnage naturel qui participe à un meilleur équilibre entre la faune sauvage, son milieu et la production sylvicole.

5 sites sont clôturés pour les bovins et deux pour les moutons. Durant la saison de pâturage, d'autres sites sont gérés sous clôtures mobiles électriques.

L'accès aux primes liées aux mesures agro environnementales (MAE), le maintien d'une race locale (Roux Ardennais) et l'option d'un élevage « bio » devraient participer à l'équilibre financier de l'élevage.



Un des rôles importants du projet LIFE consiste à informer et sensibiliser un public large et diversifié aux thématiques de conservation de la nature et plus particulièrement à la protection des habitats et des espèces.

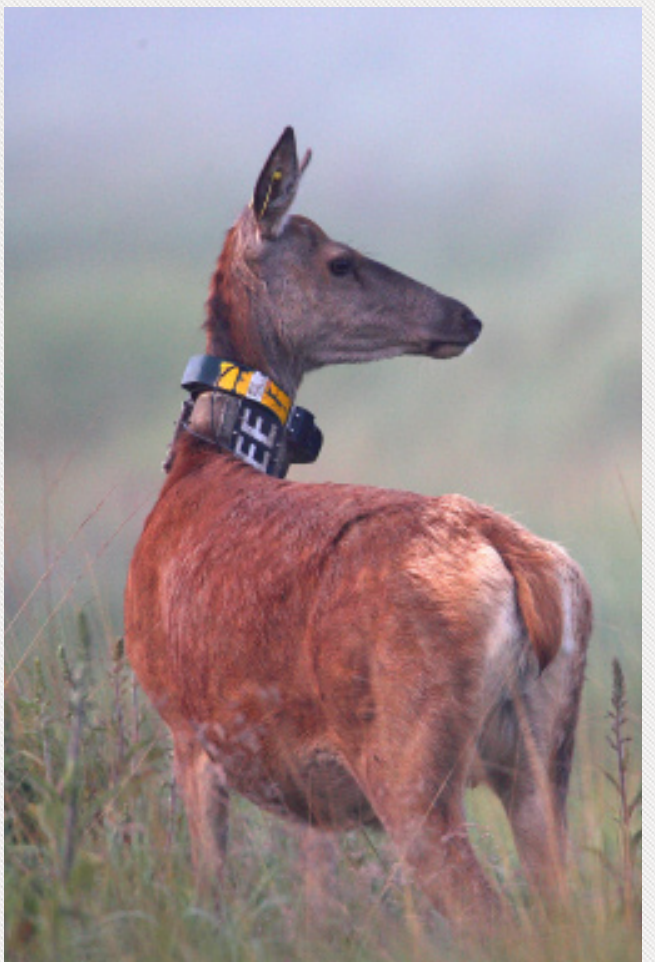
Au départ du projet, une brochure a été distribuée en toute boîte, dans les villages du massif. Elle exposait l'intérêt des tourbières et de leur restauration ainsi que les types de travaux envisagés

Le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) du Fourneau Saint-Michel a mis au point deux modules pédagogiques sur les tourbières pour les écoles primaire et secondaire.

Une série de 13 panneaux pédagogiques ont été réalisés sur les différentes thématiques propres au projet LIFE et placés en différents endroits du massif, à proximité des tracés de ballades existantes ou à l'intérieur des aires de vision. Ils abordent et illustrent le Réseau Natura 2000, les travaux de restauration, la gestion par pâturage, les indicateurs de suivi, la restauration des fonds de vallée, ...

Un documentaire vidéo de 14' «Des épicéas aux tourbières» retrace toute l'évolution du projet. Il servira d'outil de sensibilisation à la Réserve Naturelle Domaniale consécutive au LIFE.

Sur base de compensations qui étaient dues aux communes par le LIFE, pour coupes prématurées de certains peuplements, les communes de Nassogne et de Saint-Hubert ont décidé de faire construire trois grandes aires de vision. Le territoire des Chasses de la Couronne a également créé des observatoires semblables en bordure de zones ouvertes par le LIFE. Ces infrastructures, outre leur rôle de mise en valeur paysagère des zones ouvertes, permettront une vision de la faune sauvage aussi favorable que possible tant pour la quiétude de la faune que pour le confort du grand public. L'équipe du LIFE a réalisé, en collaboration avec les offices de tourisme des communes du massif et de nombreux bénévoles locaux, une série de fiches didactiques qui sont insérées dans les cartes de promenades balisées du massif. Chacune de ces fiches expose une thématique de la gestion forestière ou de la conservation de la nature. Elles accompagnent le promeneur au gré de ses ballades.



Il est important, dans le cadre d'un projet d'une telle envergure, de pouvoir suivre et mesurer, dans la durée, les effets à court et long terme des travaux entrepris et des mesures de gestion mises en place.

Pour ce faire, des indicateurs de suivi ont été identifiés et mis en place sur le terrain.

Le but d'une telle démarche est de comparer la situation préexistante au projet avec les effets induits par les travaux de restauration réalisés dans le cadre du projet.

Il était également important de pouvoir appliquer une méthode aussi similaire que possible à celle qui est utilisée au sein de toute la Région wallonne pour suivre l'état de conservation des sites Natura 2000.

Le LIFE a retenu les indicateurs de suivi de différents paramètres importants.

relevés des espèces végétales : ils permettent de suivre l'évolution de la recolonisation des sites par les plantes typiques des tourbières et des landes humides

points d'écoute de l'avifaune : à deux périodes précises chaque année, on écoute et détermine les oiseaux chanteurs sur les sites. On peut ainsi mesurer le recul d'espèces liées aux milieux forestiers fermés, l'apparition ou l'augmentation de la présence d'espèces liées aux milieux ouverts (traquets pâtres, pipit farlouse, coucou, pies-grièches grises et écorcheurs, ...)

relevés papillons et libellules : on détermine et on estime les espèces et le nombre d'individus présents sur les nombreuses mares, lisières ...

prélèvement de crottes chez l'espèce Cerf (LFSC) : on mesure le taux d'azote contenu dans les fécès des cervidés fréquentant les sites LIFE et on tente d'en déduire une variation du type d'alimentation des animaux suite aux ouvertures créées en forêt par les travaux de restaurations du projet LIFE.

fréquentation des sites LIFE par l'espèce Cerf : des cervidés équipés de colliers GPS, par le Laboratoire de faune sauvage et de Cynégétique (LFSC), dévoilent leurs déplacements et fréquentations des sites LIFE. L'intérêt pour la grande faune des réouvertures créées par le projet LIFE (alimentation, brame) sera ainsi mieux compris.

Pour garantir la poursuite de ces différents outils de suivi, la coordination d'une équipe de bénévoles et des formations à leur destination a été mise en place.



Et après le LIFE ?

Les terrains acquis dans le cadre du LIFE (40 hectares) deviennent propriété de la Région wallonne, ainsi que toutes les infrastructures et matériels durables (bergerie, charroi, clôtures fixes et clôtures mobiles).

Tous les sites restaurés dans le cadre du LIFE, qu'ils soient situés en forêts domaniales, communales ou privées, sont inclus au sein d'une Réserve Naturelle Domaniale unique, la « RND du Plateau de Saint-Hubert ». Une Commission Consultative de Gestion, composée de scientifiques, conseille les chefs de cantonnement, gestionnaires au quotidien de la RND. Le caractère pluridisciplinaire des membres de la Commission garantit une vision globale des impératifs de gestion de la réserve.

Ce statut de RND permet aux propriétaires (publics ou privés) de rester propriétaires des parcelles mises sous statut mais d'en confier la gestion à la Région wallonne qui en assure les frais. Dans le contexte d'une gestion intégrée, trois types de dérogations sont accordés à cette RND :

- La pratique de la chasse au grand gibier est confirmée. L'exercice de la chasse est considéré comme un outil de conservation de la nature et de la biodiversité et non comme une atteinte.
- Des îlots de résineux sont maintenus à moyen terme pour garantir des remises à la grande faune en attendant le développement d'îlots feuillus qui puissent les remplacer. Ils servent aussi de sites d'affût ou de nidification pour l'avifaune (pie-grièche entre autre).
- Les zones restaurées en habitats feuillus (boulaie-chênaie, boulaie sur tourbe, aulnaie rivulaire) pourront faire l'objet d'une production sylvicole respectueuse des intérêts de la biodiversité et de la protection des Habitats.

LE LIFE EN QUELQUES CHIFFRES

Périmètre initial (ou zone de travail potentiel) en début de projet : 842 ha

Statut des zones LIFE :

Surfaces sous statut de conservation de la nature en fin de projet : 677 ha.
212 ha en forêt domaniale
370 ha en forêt communale
95 ha en forêt privée

Elimination des résineux :

Abattage de peuplements : 134 ha
Broyage de semis naturels : 196 ha
Travaux divers : 142 ha

Travaux hydriques :

Drains totalement comblés : 14 kilomètres
Réseau de drainage neutralisé : 81 kilomètres
Création de grandes mares : 24 grandes mares
Création de petites mares : 2449 mardelles
Création de digues minérales : 298 digues
Pour un total de : 8172 mètres

Végétalisation :

Sphaignes : 7,36 ha
Callunes : 7,58 ha
Linaigrettes :
replantation : 9,28 ha
semis : 5,32 ha

Restauration d'habitats feuillus :

Semis de bouleau : 33,28 ha (sous clôtures)
20,79 ha (hors clôtures)
Sorbier : 2500 kilos de baies récoltées
31,14 ha (sous clôtures avec bouleau)
Saule : 6,72 ha (12.000 boutures)
Chêne : 8000 plants

Sensibilisation et accueil du public :

Aires de vision : 3 tours d'observation
Documentaire vidéo : «Des épicéas aux tourbières», 14 '
Panneaux d'information : 10 panneaux répartis sur différents sites

